

**Communication de l'AFIEG sur le report de la réforme de l'accès des tiers au stockage du gaz**

*19 janvier 2017*

A la suite de l'absence de publication de l'ordonnance portant réforme de l'accès des tiers au stockage du gaz dans les délais prévus par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (avant le 17 août 2016), **l'AFIEG a obtenu confirmation de la part des pouvoirs publics que la réforme était suspendue jusqu'à nouvel ordre.**

L'AFIEG a ainsi appris qu'une **mission d'inspection**, confiée conjointement à l'Inspection générale des finances, au Conseil général de l'économie et au Conseil général de l'environnement et du développement durable, serait mise en place et chargée d'analyser la **solidité juridique du cadre réglementaire actuel, ses perspectives d'évolution ainsi que l'impact potentiel de la réforme sur les différentes catégories de consommateurs de gaz naturel.** Les conclusions de cette mission devraient être connues au **premier trimestre de l'année 2017.**

L'AFIEG continue **de soutenir la réforme en faveur d'une régulation du stockage** et souhaite que celle-ci puisse être mise en œuvre le plus rapidement possible. L'association participera activement aux travaux de la mission d'inspection qui auront lieu au premier trimestre 2017.